
PRÉVOYANCE

FRAIS DE SANTÉ

RETRAITE

PARTAGEZ NOTRE ENGAGEMENT
D'UNE PROTECTION AU SOMMET



MIEUX NOUS CONNAÎTRE



LEGAL & GENERAL (FRANCE), UNE RÉFÉRENCE SUR LE MARCHÉ DES ASSURANCES COLLECTIVES

Spécialiste de la protection sociale des entreprises depuis 1934, le Groupe Legal & General accompagne tous types de structures professionnelles dans leurs choix de couverture :

- **santé,**
- **prévoyance,**
- **retraite complémentaire par capitalisation.**

Depuis l'origine, le Groupe a été l'interlocuteur privilégié des PME et assure aussi plusieurs grands noms de secteurs aussi variés que l'habillement, le tourisme, la grande distribution ou l'e-commerce.

FAITS ET CHIFFRES CLÉS

LEGAL
& GENERAL
EN FRANCE

537
millions d'euros
de chiffre d'affaires

4,2
milliards d'euros
de fonds sous gestion

Plus de 350
courtiers spécialisés
en assurances collectives

Plus de 5 000 entreprises
clientes en prévoyance/santé

Marge de solvabilité
384 %

Classé parmi les 25 meilleurs acteurs français
du marché des assurances collectives

Sources : Rapport annuel 2014
Le Top 25 du marché des contrats collectifs, octobre 2014 - Classement émis par "L'Argus de l'Assurance".

Détenue à 100 % par la maison mère britannique, Legal & General Holdings (France) regroupe les principales sociétés opérationnelles en France :

- Legal & General (France), compagnie d'assurance vie,
- Legal & General Bank (France), banque privée et épargne individuelle,
- Legal & General Asset Management (France), société de gestion d'actifs.

LE MOT DE...

Olivier POTELLET, Président-directeur général de Legal & General (France)

“Notre métier consiste à protéger les hommes et les femmes dans le cadre de leurs entreprises. Notre stratégie vise à devenir un acteur de référence sur le marché de la prévoyance et de la santé collectives. Ce qui nous différencie, c’est la qualité de nos équipes et la sélection de nos courtiers partenaires avec qui nous partageons des valeurs fortes : professionnalisme, respect des clients, réactivité, sur-mesure et relations sur le long terme. C’est pour cela que nous vivons notre Ambition ensemble, comme une aventure.”

LEGAL & GENERAL GROUP, LA FORCE D'UNE DES PLUS GRANDES INSTITUTIONS FINANCIÈRES EUROPÉENNES.

En 1836, à Londres, six hommes de Loi britanniques s'associent et créent une compagnie d'assurance vie ouverte aux membres des professions juridiques (d'où "Legal"). Une croissance continue durant le XIX^e siècle étend les activités du Groupe aux métiers de l'assurance en Grande-Bretagne et dans le monde (d'où "and General").

Dès 1930, Legal & General développe la gestion de fonds de retraite et élargit son champ d'intervention à la gestion financière et à l'investissement.

Le groupe est aujourd'hui l'une des principales institutions financières du marché européen. Il figure dans l'indice FTSE 100 (l'équivalent anglais du CAC 40) et fait partie des 50 plus grandes entreprises britanniques.



Retour
sur capitaux propres
16,9 %

Annual Premium
Equivalent*
3,7

640
milliards d'euros
d'actifs sous gestion
dans le monde fin 2014**

10 millions de clients à travers le monde

10 000 collaborateurs

5^e
assureur européen
(+ de 10 % de part de marché
en Grande-Bretagne)

Notation financière
Moody's
Aa3

Notation financière
Standard & Poor's
AA-

10^e
assureur mondial

Source : rapport annuel 2014.

*Les Annual Premium Equivalent (APE) sont la somme de 100 % des primes périodiques sur affaires nouvelles et de 10 % des primes uniques sur affaires nouvelles (en milliards d'euros).

**Cours de la livre sterling au 31/12/2014 : 1,28386 €.

UNE ENTREPRISE SOLIDE, AUX PERFORMANCES RECONNUES.

Legal & General gère 640 milliards d'actifs dans le monde, essentiellement au travers de contrats d'assurance vie, de fonds de retraite et de fonds communs de placement.

Le Groupe dispose d'une part de marché supérieure à 10 % en Grande-Bretagne. Il est notamment implanté en France, aux États-Unis et aux Pays-Bas, et a noué des partenariats importants en Inde, en Égypte et au Moyen-Orient.

Legal & General se voit attribuer, depuis une vingtaine d'années, les meilleures notations de solidité financière parmi les compagnies européennes.



DE VOUS À NOUS...



La satisfaction client est placée
au cœur de notre stratégie
et de notre éthique professionnelle.

Chaque jour, nos équipes s'engagent et mettent tout en œuvre pour vous offrir la qualité de service que vous attendez et que vous méritez. Découvrez les principales raisons de nous choisir.

Notre expertise & notre technicité d'assureur

De plus en plus d'acteurs s'intéressent à l'assurance, comme le montrent l'offensive des banques et le développement de nouveaux canaux de distribution. Parallèlement, les attentes des clients évoluent fortement : la réparation financière d'un sinistre ne suffit plus.

Nos assurés sont demandeurs d'une prise en charge globale avec une forte dimension de services. Face à ces évolutions, nous travaillons quotidiennement pour satisfaire nos clients et répondre au mieux à leurs attentes. La création de notre offre "Prévention et suivi médical" en 2014 en est l'illustration parfaite.

Notre compétitivité & des frais "compagnie" parmi les plus bas du marché

La crise économique dans laquelle nous évoluons rend les entreprises de plus en plus vigilantes sur leurs charges financières et donc sur le montant des cotisations versées à leur assureur.

C'est pourquoi Legal & General attache une grande importance à l'analyse des risques qu'elle doit assurer ou non. C'est grâce à cela que nous sommes en mesure d'être compétitifs et de vous proposer des contrats très faiblement chargés.

Des offres personnalisées & conformes aux obligations légalles et conventionnelles

Parce que chaque entreprise est unique, Legal & General n'a aucune offre préconçue ou packagée. Chaque régime de protection sera étudié selon le cahier des charges transmis par votre courtier et fera l'objet d'une offre tarifaire totalement sur-mesure.

Notre organisation interne et notre taille humaine nous permettent aujourd'hui d'être agiles et flexibles face aux évolutions réglementaires et fiscales que connaît le marché des assurances collectives.

Nos valeurs communes & responsables

- L'humain au cœur de notre métier et de notre quotidien pour une satisfaction client optimale.
- La transparence et la clarté des informations transmises pour une lecture simple et compréhensible.
- Le mix professionnalisme/déontologie pour une relation de confiance basée sur le long terme.

Toutes ces valeurs apportent à nos collaborateurs, à nos partenaires courtiers comme à nos clients des points de repère solides.

FOCUS DIGITAL...

À l'écoute du marché et de ses clients, Legal & General (France) s'attache à développer des solutions technologiques modernes, adaptées à ses partenaires, qui améliorent la fiabilité et l'accès à l'information : utilisation d'internet, système de documentation et de consultation en ligne, consultation des comptes techniques, information sur les conventions collectives...





CHRISTINE JANIN, AMBASSADRICE DE LEGAL & GENERAL (FRANCE)

Médecin de formation et alpiniste passionnée, Christine JANIN a rejoint Legal & General en 2014 en tant qu'ambassadrice de la marque. Après avoir été la première Française à atteindre l'Everest en 1990 et la première femme au monde à atteindre le pôle Nord en 1997, Christine JANIN met ses connaissances et son expertise terrain au profit d'enfants et de femmes malades à travers l'association "À chacun son Everest !", dont elle est la fondatrice.

Pouvez-vous nous exposer les raisons qui vous ont motivée à devenir Ambassadrice de Legal & General ?

Je suis fière d'être l'ambassadrice de Legal & General, dont la mission première est de permettre un meilleur accès aux soins pour tous. À l'époque actuelle, et je le vois chaque jour à travers l'accompagnement des malades, nous vivons dans un pays où les soins et la médecine sont bien sûr accessibles à tous mais restent encore onéreux et peu équitables. Il est primordial d'anticiper, de se protéger contre les aléas de la vie et d'avoir la meilleure protection médicale possible... qui permettra, le cas échéant, d'affronter la maladie avec plus de sérénité.

J'ai trouvé chez Legal & General des valeurs qui me sont chères : santé, accompagnement, confiance, solidarité... L'attention qu'ils attachent à l'humain par leurs produits "sur-mesure" offrant à chaque client la possibilité de se sentir unique m'a particulièrement séduite.

À propos de votre association, pouvez-vous nous en dire plus ?

L'association "À Chacun son Everest !" a été créée il y a 20 ans. Elle a pour objectif d'aider les enfants atteints de cancer ou de leucémie et aussi les femmes atteintes de cancer du sein "à guérir mieux" : le séjour à Chamonix, comme "une prescription médicale", nous permet de les accompagner à la fin de leur parcours de soins, dans cette période difficile de "l'après-cancer"...

La symbolique de l'ascension est forte ; la montagne est ici utilisée comme un véritable outil thérapeutique qui va remettre le corps en mouvement, libérer les émotions, aider à reprendre confiance et à retrouver un bien-être physique et psychologique à travers le partage et les activités physiques proposées (marche, escalade...) et les soins de support (yoga, sophrologie, massages...). Pour un nouvel élan de vie.

Pour plus d'informations,
rendez-vous sur le site
www.achacunsoneverest.com

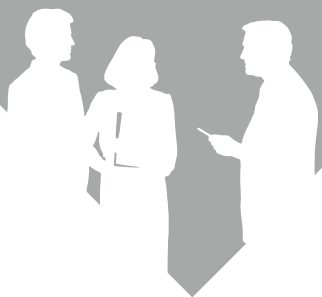


UNE SYNERGIE DE VALEURS...

Fabrice DELACRUZ, Directeur commercial assurances collectives de Legal & General (France)

"L'alpinisme est une activité sportive "confidentielle", élitiste et porteuse de valeurs fortes : l'engagement, l'esprit d'équipe, le respect de l'autre, la performance, la confiance et le dépassement de soi. Depuis toujours, les équipes de Legal & General (France) partagent ces mêmes valeurs. Au quotidien, nous ne cessons d'innover et d'aller de l'avant. Rester en alerte permanente afin de protéger nos clients est notre priorité. Choisir sa compagnie d'assurance équivaut à choisir son partenaire de cordée. Nous proposons à chaque entreprise un partenariat de qualité, de confiance et basé sur le long terme. Partagez notre aventure et rejoignez les milliers de clients qui nous font déjà confiance."

NOS OFFRES



Moment clés et aléas de la vie,
Legal & General vous accompagne
et vous protège à chaque instant.

Chez Legal & General, un client ne sera jamais un numéro de contrat, nous lui offrons une protection sur-mesure, bâtie sur des besoins réels. C'est pourquoi, chez nous, vous ne trouverez pas d'offres standardisées.

Vous construisez librement et avec l'aide de votre courtier, votre couverture prévoyance et frais de santé selon le profil de votre entreprise et les besoins de vos collaborateurs.

FRAIS DE SANTÉ

Hospitalisation médicale et chirurgicale

Soins courants et Pharmacie

Optique

Dentaire

Autres frais
(prothèses, orthopédie...)

Forfaits
(naissance, cures thermales,
médecines douces...)

Assistance

PRÉVOYANCE

Décès

Incapacité

Invalidité Absolue et Définitive (IAD)

Garantie décès
et IAD par accident

Garantie
Double effet

Rente
de conjoint

Rente
éducation

Frais
d'obsèques

Module de prévention et suivi médical

NOS +

Conformément au code de la Sécurité Sociale, tous nos contrats frais de santé sont dits "responsables".

La liberté de sélectionner le délégataire de gestion de votre choix.

Des garanties innovantes répondant aux nouveaux besoins des salariés (nutritionniste, implants dentaires, ostéopathe...).

Des garanties d'assistance dans tous nos contrats (plateforme téléphonique, infos/conseils, aide à domicile, transfert...).

NOS +

Pas de questionnaire médical, pour les effectifs de plus de 5 salariés.

Une prise d'effet des garanties immédiate.

Un ajustement des taux de cotisation à la situation démographique de votre entreprise et aux besoins de chaque adhérent.

Un service gratuit adossé à tous nos contrats visant à aider les salariés en arrêt de travail à reprendre plus rapidement et sereinement leur activité professionnelle.

Ces offres, également disponibles pour les TNS (Travailleurs Non Salariés)

Présent sur ce segment de clientèle et très proche de leur ADN d'entrepreneurs, Legal & General commercialise une offre 100 % digitale dédiée aux besoins des dirigeants indépendants. Vous bénéficiez de couvertures complètes, simples et rapides à mettre en place : via votre courtier, connectez-vous à notre tarificateur en ligne pour choisir vos niveaux de garantie et bénéficier d'un tarif sur-mesure.

Ces offres sont éligibles "Madelin" : en tant que travailleur indépendant, votre couverture prévoyance et frais de santé vous permet une fiscalité avantageuse en déduisant vos cotisations de votre revenu professionnel imposable (dans la limite du plafond réglementaire).

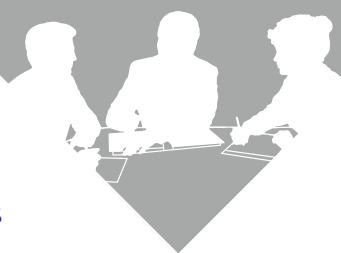
LEGAL & GENERAL, C'EST AUSSI...

... une offre épargne Retraite Entreprise à votre disposition, et toujours sans frais d'entrée.

■ **Retraite Entreprise** : contrats à cotisations définies (dits article 83), contrats à prestations définies (dits article 39).

■ **Indemnités de Fin de Carrière (IFC)**.

NOS PARTENAIRES



Les offres de Legal & General sont exclusivement commercialisées via un réseau national de cabinets de courtage.

À ce jour, nous travaillons avec plus de 350 courtiers spécialisés en assurances collectives, qui proposent nos produits destinés à tous types d'entreprises. Nous développons constamment des services innovants qui leur sont destinés afin de gagner en réactivité et en performance, dans le but ultime de fidéliser et de satisfaire nos clients communs.

Nous faisons preuve d'une grande vigilance quant au choix de nos partenaires. Pour proposer nos offres et nos services, un courtier doit être inscrit à l'ORIAS*, sa connaissance du marché doit être précise et son professionnalisme reconnu.

*L'ORIAS valide la détention d'une responsabilité civile professionnelle, la présence d'une caution bancaire dans certains cas, ou encore la preuve de la compétence professionnelle minimale (diplôme de niveau licence, durée de l'expérience professionnelle dans le secteur).

Votre courtier, votre interlocuteur de tous les instants

S'il est clair pour tous qu'il met en relation l'entreprise cliente avec un organisme d'assurance, son rôle est plus encore de vous proposer des solutions pertinentes conformes à vos besoins. Son objectif ? Optimiser l'efficacité de tous vos contrats par :

- un pilotage régulier,
- un reporting et une communication efficace,
- un souci constant d'anticipation.

Votre courtier vous garantit une écoute professionnelle face à vos besoins tout au long du développement de votre entreprise. Un conseil fiable et personnalisé dans la durée.

Votre courtier est le spécialiste des assurances de l'entreprise. Disponible et proche de vous, il connaît les spécificités liées à votre activité.

Un partenariat courtier/assureur à votre service

Au fil du temps, Legal & General a tissé des relations de confiance avec les meilleurs courtiers du marché des assurances collectives. Véritable expert de la protection sociale complémentaire des entreprises, votre courtier vous guidera et vous conseillera dans les étapes les plus essentielles telles que :

- la conception de dispositifs sur-mesure, fondée sur son expertise en matière de régimes complémentaires,
- la maîtrise du budget de protection sociale de votre entreprise,
- l'adaptation des régimes en fonction des évolutions de l'entreprise,
- la mise en conformité des régimes avec les obligations légales et conventionnelles.

TÉMOIGNAGE DE...

Jeanne C., DRH d'une importante PME, cliente de Legal & General depuis 5 ans.

"Quand notre courtier nous a recommandé de changer d'assureur, nous lui avons fait confiance. Nous ne connaissions pas Legal & General mais il a su trouver les arguments pour nous convaincre... En réalité, Legal & General est comme nous, une société à taille humaine, adossée à un groupe mondial."





58 rue de la Victoire - 75440 Paris Cedex 09
Tél. 01 55 31 24 00 - Fax 01 55 31 24 47
assurancescollectives@lgfrance.com
www.lgfrancecollectives.com

Accédez à notre site Internet
en flashant ce code avec votre téléphone.



La Fondation Legal & General
Pour tendre la main aux enfants en situation de vulnérabilité.
www.fondationlegalandgeneral.org

Informations aux lecteurs : sauf mention contraire, les éléments contenus dans ce document sont produits par Legal & General (France) mais ne constituent en aucun cas un conseil personnalisé ou une proposition contractuelle et commerciale. Ils sont donnés à titre strictement indicatif et peuvent être modifiés à tout moment.

Legal & General (France) - SA au capital de 15 144 874 € - RCS Paris 338 746 464 - Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). **Legal & General Bank (France)** - SA au capital de 8 460 651 € - RCS Paris 341 911 576 - Établissement de crédit n°14.120. **Legal & General Asset Management (France)** - SA au capital de 457 500 € - RCS Paris 343 104 949 - Agrément AMF GP 98-38.

 www.agence-upco.com - Document non contractuel - Visuels : © P. Devanne, Pict Rider, G. Besnard, D. Moriarty / Fotolia, Jean-Luc Mege. Réf. DAC001 (10/2015).